

Fiche

L'homme occupe de nos jours presque tous les milieux. Il influe, par sa présence et ses activités, sur le peuplement des milieux de vie. Son action est directe quand il chasse ou qu'il réintroduit une espèce dans un milieu, quand il cultive, abat des arbres ou reboise. Son action est indirecte quand il perturbe le milieu de vie et entraîne ainsi une modification de la faune et de la flore.

Comment l'homme modifie-t-il directement ou indirectement le peuplement d'un milieu ? Son influence est-elle finalement positive ou négative ?

I. Exemples d'actions directes de l'homme sur le peuplement du milieu

1. La chasse à l'ours

- Dans les Alpes, l'ours brun a complètement disparu à cause de la chasse sans merci qui lui a été faite. Dans les Pyrénées, s'ils n'ont pas disparu, beaucoup d'ours ont succombé à la chasse, aux pièges, beaucoup ont également été capturés. La population des ours dans les Pyrénées a ainsi fortement diminué. L'homme est donc la cause de la disparition des ours des montagnes françaises.
- C'est pourquoi certains demandent une mise en place rapide de mesures de protection pour les derniers ours : interdiction de la chasse, création de réserves naturelles, d'un parc national. Il faut arrêter son élimination directe, mais il faut également protéger son environnement et lui assurer un maximum de tranquillité. L'ours brun craint beaucoup d'être dérangé ; c'est pourquoi il serait sage de ne pas multiplier routes et chemins et de concentrer dans le temps les travaux forestiers.

2. La création de la réserve marine de Banyuls-Cerbère

- Le littoral méditerranéen est un espace précieux et menacé. En 1974, la nécessité de protéger cet espace marin s'est concrétisée par la création de la réserve marine de Banyuls-Cerbère.
- Cette réserve marine comprend :
 - la réserve naturelle proprement dite où un certain nombre d'activités sont réglementées ou tolérées ;
 - au cœur de cette réserve, une zone de protection renforcée totalement protégée sur 65 ha, où toutes les activités autres que scientifiques sont interdites.
- On a constaté que les individus de toutes les espèces de poissons sont, sans exception, plus grands dans la réserve que dans des zones non protégées. Les poissons y ont, en effet, le temps de devenir adultes et ont plus de chances de se reproduire. Le mérout est un exemple d'espèce en voie d'extinction depuis 1950, sur l'ensemble du littoral français. Cette espèce est très colonisatrice depuis 1982 sur le site de Banyuls. Le corail rouge a également connu un développement remarquable dans la réserve. La création de la réserve a donc eu un impact positif sur la diversité et sur l'abondance des espèces présentes au sein et autour de la zone protégée.

II. Exemples d'actions indirectes de l'homme sur le peuplement du milieu

1. L'invasion du séneçon du Cap

- Depuis 1936, la flore d'une grande partie de la région méditerranéenne se modifie. De nombreuses plantes ont du céder leur place à un envahisseur très à l'aise dans la région : le séneçon du Cap.
- Cette plante a été introduite accidentellement près de Mazamet, par l'intermédiaire de graines accrochées aux toisons laineuses provenant de la région du Cap, en Afrique du Sud. Depuis, cette plante a colonisé la région méditerranéenne, la vallée du Rhône et même la région de Calais. Le séneçon du Cap est capable de s'adapter à tous les climats et à tous les terrains qu'il colonise. Il se développe aussi bien dans les vignes que dans les prairies ou dans les alpages. Il produit et accumule des substances toxiques qui le protègent de la consommation des herbivores et des insectes parasites. Par ailleurs, une seule plante produit plus de 10 000 graines par an qui sont très facilement disséminées. La germination est importante, rapide et dure toute l'année.
- Des études sont actuellement réalisées pour essayer de maîtriser son extension. Il apparaît nécessaire de limiter les risques d'incendie qui ouvrent le milieu et facilitent le développement du séneçon. Le surpâturage doit être évité pour permettre un développement de la végétation locale. Des moyens de lutte sont recherchés, comme l'attaque de parasites ou le semis d'espèces particulièrement vigoureuses.

2. L'introduction d'un ver parasite *Anguillicola crassus*

- Les anguilles européennes sont des poissons qui vivent dans les étangs et les rivières. En France, leur nombre diminue actuellement. Elles sont abondamment pêchées à l'état de larve et à l'état adulte. Ces poissons sont des mets très appréciés par les Français et les

Japonais. Cela explique que la France exporte des larves d'anguille, les civelles, vers le Japon où elles sont élevées jusqu'à l'âge adulte.

- En 1980, des anguilles ont été réintroduites en France, en provenance du Japon, pour compenser la diminution des stocks. Cependant, elles contenaient, dans leur organisme, un ver parasite, l'*Anguillicola crassus*. Ce ver s'est rapidement propagé dans la vessie gazeuse des anguilles françaises.
- Actuellement ce ver parasite est une des menaces qui pèsent sur la survie des anguilles européennes. En effet, les anguilles parasitées sont incapables de rejoindre la mer des Sargasses où elles doivent se reproduire.

III. L'influence de l'homme sur le milieu

Ainsi, l'homme peut avoir une grande influence sur le peuplement animal et végétal d'un milieu. Cette influence peut être négative. Elle peut éliminer d'une région une espèce animale ou végétale. Elle met en danger des espèces et entraîne parfois leur disparition. Mais cette influence peut parfois être compensée par une influence positive et permettre la sauvegarde de certaines espèces menacées.

1. L'action dangereuse de l'homme

- L'homme, par son action, met en danger l'équilibre naturel dans de nombreuses régions du monde. La destruction des zones forestières pour construire des routes ou pour augmenter la superficie des zones cultivées provoque la disparition des végétaux et des animaux qui y vivaient. Ainsi, dans la forêt amazonienne, des espèces végétales très diverses, les singes et les oiseaux-mouches, etc. sont en danger.
- Le commerce, mais aussi la chasse et la pêche intensives sont des menaces sur la vie de certaines espèces animales de notre planète. L'éléphant d'Afrique a été chassé pour ses défenses en ivoire, le rhinocéros pour sa corne et les crocodiles pour leur peau. Les tortues et les dauphins sont des victimes des immenses filets des pêcheurs.

2. Des mesures pour la survie du peuplement des milieux de vie

- On assiste actuellement à une prise de conscience des dangers que l'homme fait courir à la planète. Des conventions internationales sont passées pour réglementer le commerce des animaux et des végétaux, des règles strictes établissent les dimensions des filets de pêche, etc. L'ouverture de parcs et de réserves, pour sauvegarder ou réhabiliter certaines espèces, représente une démarche positive de l'homme pour la protection de son environnement.
- Toutefois il est important de comprendre que chacun d'entre nous doit agir pour préserver la **biodiversité** sur Terre. Nous devons donc éviter de détruire les peuplements végétaux en cueillant des fleurs sauvages, en arrachant les parties souterraines des plantes, en déversant des produits toxiques. Nous protégerons, par exemple, les peuplements animaux en ne détruisant pas les nids, en ne retournant pas les pierres.